Compte-rendu du COPIL de la déclinaison régionale du PNA *Libellules*

en Pays de la Loire, le 11 mai 2023 en présentiel et visioconférence

Rédaction : Yann Coray, Thomas Cherpitel, & Isaël Larvor

Participants

En présentiel : Thomas CHERPITEL (GRETIA), Yann CORAY (GRETIA), Franck HERBRECHT (GRETIA), Isaël LARVOR (DREAL Pays de la Loire), Agnès GUILLET (DDT 49), Jérôme TOURNEUR (CPIE 49), François-Marie BOUTON (LPO72), Bastien MARTIN (PNR Loire-Anjou-Touraine), Sylvain COURANT (Naturaliste indépendant), Bertrand PINEY (odonatologue amateur), Tiphanie HERCÉ (LPO49), Nolwenn Viveret (MNE), Rémi BOUTELOUP (CPIE53)

En visioconférence : Morgane SINEAU (CPIE72), David TARANNE (DDT72), Ludivine BOUTROUE (Région Pays de la Loire), Karine LIMANTON (Région Pays de la Loire), Rose LEILDE (stagiaire Groupe Associatif Estuaire), Erine ALBENOIS (stagiaire Groupe Associatif Estuaire), Valérie-Anne LAFONT (OPIE), Valérie SIMON (CEN), Nicolas GABRIEL (CD44), Didier DESMOT (LPO France), Corentin PREZEAU (stagiaire PNR LAT), Marie-Noëlle BEVE (DDTM85)

Personnes excusées : Pascal BONIOU (Agence de l'eau Loire Bretagne), Jean-Alain GUILLOTON (AER), Bruno OGER (AER), Gabriel MAZO (BV), Olivier DURAND (CPIE 49), David QUINTON (CPIE 53), Magali PERRIN (MNE), Frédéric Vaidie (CEN), Noémie GIGOUT (DDT53, Jézabel JOALLAND (CD72)

Déroulement du COPIL

Au regard des préférences de chacun, ce COPIL a été organisé en format mixte présentiel / visioconférence. Animé par Thomas CHERPITEL, Yann CORAY et Isaël LARVOR, il débute à 10h00.

ODJ général :
09h40 – 10h00 : Accueil café
10h00 – 10h15 : Tour de table + introduction et actualités (DREAL / GRETIA)
10h15 – 10h45 : Bilan des actions réalisées en 2022 en Pays de la Loire (GRETIA)
10h45 – 11h05 : Présentation des avancements de l'animation nationale du PNA Libellules (OPIE)
11h05 – 11h25 : Les Gomphes de Loire en 2021 (GRETIA)
11h25 – 11h45 : Recherche de la Leucorrhine à grand thorax dans l'est du Maine-et-Loire (S. Courant)
11h45 – 11h55 : Focus sur le fonds vert
11h55 – 12h30 : Perspectives et questions diverses.

Tour de table + introduction et actualités (DREAL / GRETIA)

I. Larvor présente le contexte actuel de la déclinaison du plan, qui a été élaborée en 2012 suite à la parution de l'ancien PNA Odonates 2011-2015. Il y a maintenant un nouveau PNA national Libellules 2020-2030. Le GRETIA a au niveau régional coordonné entre 2020 et 2021 l'établissement d'une liste rouge régionale selon la méthodologie UICN en Pays de la Loire. Le contexte de nouveau PNA et l'établissement d'une première liste rouge régionale est propice au lancement de l'élaboration d'une nouvelle déclinaison régionale, qui sera abordé au cours de ce COPIL.

Un tour de table est réalisé avec les personnes présentes en présentiel puis en visioconférence. Présentation de Y. Coray qui est le nouveau co-animateur de la déclinaison du plan en pays de la Loire, en appui à T. Cherpitel.

Bilan des actions réalisées en 2022 en Pays de la Loire (GRETIA)

T. Hercé présente l'action sur les Basses vallées angevines concernant l'agrion de Mercure : évaluation de petits cours d'eau pour caractériser les populations et les éventuelles potentialités d'accueil de l'espèce. Malheureusement, sur les tronçons prospectés, seuls trois étaient potentiellement favorables à l'espèce, qui n'a été observée qu'en un endroit.

Elle donne des précisions pour les BVA sur les actions favorables aux cours d'eau, notamment pour l'agrion de Mercure, dans le but potentiel de passer des contrats N2000 ou CTEau.

Objectif en 2023 de cibler les zones de luttes contre la Jussie par ombrage après avoir mesuré les enjeux liés à l'agrion de Mercure (nécessité de maintenir des tronçons ensoleillés). Équilibre entre les différents enjeux pour définir les actions à mener sur un site donné.

M. Sineau donne des précisions sur la recherche de leucorrhines dans le sud de la Sarthe. Dans le cadre du suivi *de L. caudalis* en vallée du Narais*, L. albifrons* a été découverte (première mention pour la Sarthe, dont l'autochtonie est également prouvée). Sur les populations d'Agrion de Mercure citées dans le cadre de l'ABC du Pays Fléchois, Y. Coray demande s'il s'agit de découverte de populations ou de populations déjà connues. Morgane précise qu'il s'agit bien de nouvelles stations, mais peu populeuses et pas très continues.

N. Viveret présente la chronologie de l'étude des odonates visés par le plan en Mayenne : 2020-2021 puis 1 an de pause avant reprise en 2023 sur les cours d'eau concernés. Un suivi est prévu en 2022-2024. Sur les bassins de la Jouanne et de l'Houet, environ 40 % des stations prospectées accueillaient *C. mercuriale*. Pas d'observations de *L. dryas, O. curtisii, C. pulchellum* sur ces bassins. La mention d'une petite mare forestière à *C. pulchellum* détectée dans BV de l'Oudon suscite plusieurs questions sur les conditions stationnelles. Nolwenn précise qu'elle retournera sur le site cette année. Les conditions climatiques n'ont pas été optimales en 2022.

Ex d'actions GE.8 : T. Hercé apporte des précisions sur l'avancée des travaux avec différents syndicats de bassin (notamment partie du bassin de l'Oudon qui se situe en Maine-et-Loire). Elle évoque par ailleurs le fait qu'un suivi Agrion pourrait être mis en place sur des mailles de 1km². Il pourrait être envisagé un suivi en phase d'alerte pour anticiper les travaux sur cours d'eau. Suivi en phase d'alerte, et suivis en phase travaux ensuite à mettre en place. Rédaction de plans de gestion à la demande des communes et suivis ensuite pour évaluer l'efficacité des mesures. Compromis trouvés pour ne pas trop boiser certains secteurs favorables à l'Agrion.

V.-A. Lafont indique qu'elle est intéressée par des retours d'expérience issus des régions, et précise qu'elle peut être sollicitée si nécessaire pour information et accompagnement.

A. Guillet souligne le travail de la LPO avec les syndicats de bassin. Elle témoigne qu'effectivement il faut être prudent dans des actions de restaurations paraissant pertinentes mais pouvant être défavorables pour certaines espèces. T. Hercé précise que le but n'est pas de compliquer la tâche aux techniciens de rivière, mais de faire en sorte que la plupart des travaux soient favorables à la biodiversité. Echanges avec LPO49.

Liste rouge libellules : T. Cherpitel présente la LRO et rappelle les proportions d'espèces menacées en Pays de la Loire.

GC7.4 : gérer les étangs accueillant des Leucorrhines. Sur la station d'Arquenay, N. Viveret dit qu'il y a toujours des individus.

F. Herbrecht dit que le CD85 a pris la main pour approcher les propriétaires concernés par un étang favorable avec 2 courriers envoyés, mais il n'y a pas eu de retours significatifs depuis. Forts enjeux car gros effectifs sur la zone. Est-ce que la définition d'un APB serait pertinente ?

Sur opportunité de créer un groupe Leucorrhines en Pays de la Loire : T. Cherpitel questionne le COPIL sur le lancement de ce type de groupe. B. Martin y est favorable. V.-A. Lafont trouve l'initiative intéressante, d'autant plus qu'un GT informel existe au niveau national et qu'elle pourra soutenir l'initiative.

T. Cherpitel rappelle que sur *L. macrostigma* un protocole de suivi est en cours de mise en place au niveau national. Une présentation sur cette espèce a été faite au cours du séminaire de restitution du Life Sallina, pour présenter les travaux réalisés sur l'île de Noirmoutier. La situation 2023 est un peu moins défavorable que 2022, il y a un peu plus

d'eau dans les bassins noirmoutrins. F. Herbrecht indique que les premiers individus ont été vus le 10 mai sur l'île de Ré (premiers individus sur la côte atlantique).

Présentation des avancements de l'animation nationale du PNA Libellules (Valérie-Anne LAFONT - OPIE)

V.-A. Lafont présente les faits marquants 2022 et actions clés : avancée des déclinaisons régionales. Ce plan étant plus pluridisciplinaire que le précédent, une inertie peut parfois être générée. V.-A. Lafont espère qu'en 2024 la plupart des déclinaisons seront finalisées.

Le site internet du PNA fait peau neuve dans la forme et dans le fond. Des organismes et personnes référentes pourront y être identifiés. Le fond vert apporte aussi un financement sans précédent.

Il est rappelé que le séminaire PNA libellules aura lieu du 9 au 11 juin en Gironde. T. Cherpitel demande s'il est possible de suivre le séminaire PNA libellules à distance. V.-A. Lafont confirme la possibilité de visio et demande que celles et ceux qui le souhaitent lui demandent le lien d'inscription pour la visio.

V.-A. Lafont fait un retour sur les premiers résultats du protocole SOGAP (Suivi des odonates gomphidés et anisoptères prioritaires) en Pays de la Loire, avec une carte des mailles prospectées (80 au total soit environ 100 km de cours d'eau et 900 exuvies récoltées). Ces résultats sont principalement basés sur le protocole gomphes de Loire qui a été adapté à une échelle plus importante

Question de B. Piney pour savoir si la bibliographie actuelle sera sur le nouveau site du PNA. Tout ce qui est sur l'ancien site PNA va être basculé sur le nouveau dont la biblio V.-A. Lafont invite à la solliciter et à nourrir la documentation, y compris de littérature grise. T. Cherpitel invite les membres du COPIL à mettre au courant le GRETIA de nouveaux rapports liés aux espèces concernées par la déclinaison PDL, pour pouvoir les mettre en disponibilité sur le site.

Les Gomphes de Loire en 2021 (Yann Coray - GRETIA)

L'étude a été menée dans le cadre du Contrat pour la Loire et ses annexes, en amont de travaux de rééquilibrage du lit mineur de la Loire. Le terrain mené en 2021 a constitué la première année de suivi avant travaux, en application d'un protocole de suivi standardisé élaboré en 2014 par Baeta *et al*. 23 mailles tirées aléatoirement entre Ancenis et Saumur ont été prospectées. La très grande majorité des exuvies récoltées correspondent à *Onychogomphus forcipatus*, peu de *Stylurus flavipes* et très peu d'*Ophiogomphus cecilia* ont été trouvés. Ces résultats sont en cohérence avec la tendance générale sur la Loire, avec un ratio qui s'accroît fortement depuis des années en faveur d'*O. forcipatus*.
Sur la diminution des populations, F. Herbrecht précise que la notion de dynamique joue ainsi que l'année 2021 qui a été peu favorable. Ces 2 facteurs expliquent en partie les résultats particuliers de l'année 2021, qui doivent être pondérés. Les populations des différentes espèces diminuent globalement depuis plusieurs années. Sur les raisons de cette baisse, F. Herbrecht précise que ce sont sans doute des tendances à longs termes, sur des populations assez fluctuantes annuellement. Le rapport de densité d'exuvies entre *O. forcipatus* et *S. flavipes* continue par contre d'augmenter, ce qui est inquiétant et qui peut faire penser que la qualité de l'eau est un facteur car cette espèce résiste bien à une baisse de qualité.
F.-M. Bouton précise qu'il existe une inquiétude identique sur d'autres fleuves.

V. Simon (CEN) ajoute qu'on a eu des débits de printemps toute l'année sans débits hivernaux. Les dernières années sont très différentes entre elles et il n'y a plus vraiment de « normalité ».

Échanges sur la question des émergences et des mailles prospectées, faites et à venir en 2023-2024 entre F. Herbrecht et B. Piney. Une partie des mailles sera faite en 2023 (la Loire) et les autres en 2024 (bras secondaires).

Recherche de la Leucorrhine à grand thorax dans l'est du Maine-et-Loire (Sylvain Courant)

84 sites potentiellement favorables ont fait l'objet d'une à deux visites entre le 10/05 et le 30/06. Une seule observation a été réalisée. Plusieurs enseignements sont tirés de ce travail : écologie moins pionnière que les autres

Leucorrhines, réseau de sites favorables fragmenté, printemps exceptionnellement sec/chaud, difficultés d'accès. La dynamique de l'espèce semble balbutiante pour l'instant dans la région mais une vingtaine de sites serait à surveiller. Une à 2 visites par site est clairement insuffisant. Pour bien faire il faudrait 3-4 visites en mai-juin, ce qui serait trop chronophage.
L. Boutroue questionne sur liens avec la Fédération de pêche et le CNPF. T. Hercé répond que LPO49 essaie d'ouvrir des discussions mais que ça n'est pas simple au vu des objectifs différents, les pêcheurs ayant plutôt tendance à rechercher un empoissonnement peu compatible avec la présence ou la conservation des Leucorrhines. Concernant le CRPF, les échanges ont plus lieu concernant les actions sur les chiroptères, mais il reste possible d'ouvrir des échanges sur les odonates. F.-M. Bouton abonde sur ce point en évoquant les actions que la LPO72 réalise avec le CNPF.
F.-M. Bouton évoque le programme d'amélioration d'habitats de mares forestières LPO72 GRETIA jusqu'en 2024 avec un processus de porter à connaissance en lien avec le CRPF pour la sensibilisation des enjeux odonates. Il évoque la possibilité pour la LPO49 de se rattacher à cette action de communication. S. Courant ajoute qu'un des étangs favorables aux Leucorrhines est dans la propriété du président du CNPF.
Un échange a eu lieu au sujet du massif de Chambier (Durtal).

Sur la tourbière des loges, B. Martin précise qu'il y a une restauration avec travail morphologique sur le ruisseau des Loges. Des mares ont été creusées (4) et cela apporte un potentiel d'habitat nouveau sur la tourbière des Loges.

F. Herbrecht met en avant l'importance de l'enjeu que représente *L. pectoralis* par rapport aux 2 autres. L'espèce cherche les milieux oligotrophes et non acides donc elle est aussi à chercher sur d'autres bassins du 49. Discussions sur les liens avec les populations tourangelles de Leucorrhines. Question sur un individu erratique qui pourrait être en lien avec les populations présentes à l'ouest de la région Centre.

S. Courant évoque la sous-prospection concernant ce groupe d'odonates par rapport à la quantité d'habitats potentiellement favorables.

Perspectives 2023

Sur le projet CPIE72 reporté en 2024 : M. Sineau ajoute qu'en fonction des nouvelles zones identifiées, le périmètre pourra être agrandi pour coller aux sites favorables aux trois espèce de leucorrhines. Le CPIE va déposer une demande de Fonds vert courant 2023. Un stagiaire de niveau M2 est prévu. L'objectif de cette étude est également de former des naturalistes locaux sur l'identification des adultes et exuvies, l'écologie et les comportements des espèces.

F.-M. Bouton précise que le travail concernant *Somatochlora flavomaculata* sur l'étang de la Panne réalisé en 2023 pourra être étendu à d'autres sites où l'espèce est présente comme l'Oudon, les grands étangs de Saint-Mars-la-Brière, etc.

M. Sineau précise qu'ils devront communiquer sur les sites pressentis qui peuvent être ± les mêmes avec le CPIE72. Le GRETIA confirme qu'ils vont échanger en amont.
Franck précise que les larves de cette Cordulie se déplacent peu dans l'eau, et peuvent donner des indications intéressantes sur ce type d'étang typique de la Sarthe.

B. Martin et S. Courant précisent qu'une analyse physico-chimique de l'eau montre la détérioration de la qualité de l'eau et les taux de cuivres qui ont quintuplés dans l'étang de Joreau. Il manque environ 1 mètre de hauteur d'eau par rapport aux côtes « normales » d'il y a quelques années, ce qui entraine forcément une concentration importante de polluants et une augmentation de la trophie de celui-ci. Or, le printemps est déjà bien avancé et il est possible que les précipitations s'amenuisent d'ici l'automne. Il y a donc peu de chance qu'une redilution intervienne. Les causes ne sont pas précisément connues. Il est possible que le retard de saison joue un rôle de causalité. Forte inquiétude en ce moment notamment sur *C. pulchellum* et les leucorrhines qui apprécient peu les changements de qualité de l'eau.

Parole libre :

M. Sineau évoque la découverte d'une nouvelle espèce pour les Pays de la Loire. Une exuvie d'*Epitheca bimaculata* a été trouvée le 10 mai 202 pendant un inventaire botanique sur une grève peu végétalisée en bordure d'un étang.

Les stagiaires du Groupe Associatif Eestuaire expliquent qu'ils mènent des inventaires sur un bassin versant avec le protocole Rhoméo. F. Herbrecht leur conseille plutôt de se baser sur le protocole LigerO, plus adapté au territoire puisqu'il est une adaptation de Rhoméo pour le Grand Ouest.

Focus sur le fonds vert

I. Larvor récapitule les points principaux du dispositif Fonds vert (mesures et éligibilité, cf. présentation) et fait un point d'actualité de l'instruction des dossiers.

• 1ère cohorte (pré CAR du 11/05) : 33 dossiers. Validation Préfet à venir courant mai.

• 2ème cohorte (comité de pré-sélection prévu le 05/06) : au moins 16 dossiers déposés à ce jour. Il est important de déposer avant le 1er juin car levée des dossiers. Ajout dans le CR que selon une information non confirmée il serait important de déposer les dossiers avant le 23 mai.

• 3ème cohorte (comité de pré-sélection début septembre)

Exemples de dossiers concernant les odonates pouvant être financés, non encore validés :

- Dossier nº 11768080 (Bretagne vivante) : Publication de l'Atlas des libellules de Bretagne, Loire-Atlantique et Vendée

- Dossier nº 11711522 (CEN) : Mise en œuvre d'actions de restauration des habitats en faveur du Fluteau nageant et des Odonates - Ferme de la Maison Neuve

- Dossier nº 11705668 (CEN) : Acquisition et réaménagements en vallée de la Longuève pour le Sonneur à ventre jaune

- Dossier nº 11500681 (CPIE 72) : Recherche, description et conservation de sites de reproduction de leucorrhines (*Leucorrhinia caudalis, Leucorrhinia albifrons* & *Leucorrhinia pectoralis*) dans le département de la Sarthe

V. Simon sur le dépôt des projets évoque la pertinence de déposer un projet plus global avec plusieurs partenaires dans le cadre du CLA. Un questionnement existe sur l'éligibilité dans le cadre du CLA qui est en partie réglementaire (le FV ne finance pas ce qui relève d'obligations réglementaires). F. Herbrecht évoque la lourdeur du dossier, et espère que les critères d'éligibilité pourront coïncider, mais met en avant que l'AELB ne valide que des projets ciblés gestion/acquisition.

Dans ce cadre, le GRETIA serait demandeur d'une réunion avec la DREAL et l'AELB avant de déposer le projet.

Thomas Cherpitel, Yann Coray et Isaël Larvor closent le COPIL vers 12h30.